

Contexte

Le site de l'Ecopôle, constitué d'anciennes carrières sur une surface de 140ha (dont 30ha en eau), est situé sur les communes de Pérignat-es-Allier et La Roche Noire. Le Syndicat d'Études et d'Aménagement Touristique (SEAT) de l'Ecopôle du Val d'Allier, composé d'élus des deux intercommunalités, Mond'Arverne Communauté et Billom Communauté, travaille conjointement avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO Auvergne) depuis 2001 pour réaliser un réaménagement environnemental global, faisant de l'Ecopôle un site exemplaire pour sa réhabilitation écologique.

Après le départ définitif des carrières en mars 2017, les élus du SEAT ont développé plusieurs projets faisant de l'Ecopôle du Val d'Allier un site démonstratif de la transition écologique. Dans cet objectif, une association de pêche aux orientations naturalistes s'occupe depuis début 2019 de la gestion d'une zone de pêche de 10ha, une équipe de gardes assermentés a été formée pour surveiller le site, un chantier d'insertion en lien avec la Régie de territoire des 2 Rives a été créé pour assurer l'entretien quotidien du site en partenariat avec la LPO Auvergne. Des espaces test agricoles (en maraîchage biologique) sont également opérationnels et accueillent deux porteurs de projet, et une étude de faisabilité sur la création d'une ferme agroécologique expérimentale est en cours.

En 2019, l'appui d'une assistance à maîtrise d'ouvrage permet d'accompagner le SEAT sur la définition d'un plan d'aménagement global du site à long terme (structuration des accès et des parking, chemin PMR, valorisation paysagère, investissements nécessaires au développement des activités positionnées sur le site, localisation de locaux de travail partagés entre les acteurs du site...).

Le Comité de pilotage de cette AMO, constitué des différents partenaires institutionnels, s'accorde en particulier pour défendre l'accès à la nature comme patrimoine commun porté par le Public et inscrire l'Ecopôle comme site emblématique de la transition écologique.

Quatre axes d'actions ont ainsi été définis :

- Environnement et préservation de la biodiversité
- Production agricole et alimentation
- Vivre ensemble et enjeux sociétaux
- Economie circulaire et valorisation du site

Descriptif de l'emploi :

La reconnaissance de l'Ecopôle, de ses orientations, de son intérêt pour le territoire et de la nécessaire implication de l'ensemble des partenaires institutionnels (Billom Communauté, Mond'Arverne, Clermont Métropole...) sera un des objectifs majeurs de la mission.

Le-a coordinateur (-trice) du projet sera en charge du fonctionnement de la structure dans toutes ses dimensions (animation, encadrement, communication, gestion, ...) et de ses organes de décisions (bureau et comités syndicaux du SEAT) Il-elle sera la-le référent-te et l'interlocuteur-riche privilégié-e entre les élu-es, l'équipe salariée et l'ensemble des partenaires, notamment les acteurs de terrain.

Il-elle sera force de proposition, et aura en charge le développement de nouveaux partenariats et assurera une veille active pour rechercher des concours financiers auprès d'acteurs institutionnels ou privés, particulièrement des fondations.

Il-elle pilotera les projets d'animation et d'investissement et coordonnera la communication et le suivi administratif et financier avec la chargée de mission animation / communication et les différents prestataires.

Missions :

- Animer les organes de décisions, l'équipe salariée et les temps d'échanges avec l'ensemble des partenaires

Le-La coordinateur-trice préparera en partenariat avec le Président l'ordre du jour des bureaux et des comités syndicaux du SEAT, aura en charge la rédaction des délibérations et l'application des décisions. Il-elle sera responsable de l'équipe salariée auprès de laquelle il ou elle assurera un rôle de coordination, d'animation et de diffusion de l'information, particulièrement des décisions de bureau ou de comités syndicaux. Il-elle assurera une relation étroite avec les élus et les agents ou salariés des structures partenaires, ou qui peuvent le devenir. Il-elle animera également des temps de coordination et de travail avec les acteurs de terrain et les partenaires (COFIL, comités de suivi, lien avec les EPCI....).

- Développer les partenariats et structurer la gouvernance

Le-La coordinateur-trice sera force de proposition pour élaborer des scénarii assurant la pérennité du projet sur le plan politique et financier. Il-elle aura en charge de poursuivre les réflexions sur l'évolution de la gouvernance du SEAT et de travailler sur le développement de nouveaux partenariats. Des réflexions sur la structuration des modalités d'intervention des acteurs sur le site sont également à approfondir.

- Piloter les études et les projets d'investissements nécessaires à l'avancement du projet

En concertation avec les élus et les techniciens des structures partenaires, le-la coordinateur-trice rédigera le cahier des charges des études à mettre en œuvre pour les projets à structurer ou à développer. Il ou elle assurera la rédaction et le lancement des marchés publics, le suivi des opérations et des travaux sur le site.

- Assurer la gestion administrative et financière de la structure et des projets

Le (la) responsable aura en charge l'élaboration et le suivi du budget, le suivi de la comptabilité (saisie des mandats et des titres), l'encadrement et la gestion RH (répartition des tâches, horaires, congés, paies, contrats de travail), les demandes et le suivi des subventions (FEDER, Agence de l'eau Loire Bretagne, LEADER, CD63...). En concertation avec l'équipe, il -elle organisera la répartition des missions, du temps de travail, des horaires et des congés et de leur suivi, notamment au regard des exigences des dossiers LEADER. Le cas échéant, il assurera un rôle d'arbitrage pour donner une priorité de travail à un dossier prépondérant, notamment en matière de respect d'échéances de dossiers de subventions. Une attention particulière sera portée sur la trésorerie de la structure.

Profil demandé :

Master en administration des collectivités territoriales ou développement local, ou équivalent.
Expérience souhaitée de 3 ans minimum sur un-des poste(s) équivalent(s).

Savoirs socioprofessionnels

- Animation de réunions et démarches participatives
- Gestion de projet
- Connaissance des processus de décision des exécutifs locaux
- Gestion des ressources humaines
- Gestion financière, règles et procédures budgétaires et comptables de la comptabilité publique
- Maitrise des marchés publics
- Connaissance des procédures juridiques, administratives et réglementations applicables aux collectivités

Profil personnel

- Dynamique et motivé-e
- Esprit d'initiative et force de proposition
- Rigueur, méthode et organisation
- Sens du relationnel et esprit d'équipe, diplomatie
- Capacité d'analyse et d'écoute
- Facilité à l'oral et qualités rédactionnelles
- Autonomie
- Disponibilité (réunions en soirée)
- Permis B

Les candidatures sont à adresser avant le lundi 17 février 2020 à :

SEAT

Monsieur le Président

3 Place Onslow

63800 PERIGNAT ES ALLIER

Ou par mail à l'adresse suivante : claire.laignez@ecopolevaldallier.fr

Temps de travail : temps complet (35h hebdomadaire)

Lieu de travail : Mairie de Pérignat-ès-Allier

Date de prise de poste : le 2 mars 2020

Type de poste : CDD 10 mois potentiellement prolongeable

Cadre d'emploi : catégories A ou B de la Fonction Publique Territoriale

Salaire : Fourchette entre 2000€ brut et 2500€ brut

Renseignements sur le poste :

Mme Claire LAIGNEZ

claire.laignez@ecopolevaldallier.fr

04 73 78 96 83



Pour plus de renseignements :

<https://ecopolevaldallier.fr/>

<https://ecopolevaldallier.fr/offre-demploi-coordonateur-du-projet-ecopole-du-val-dallier/>

Facebook : Ecopole Val d'allier



Syndicat d'études et d'Aménagement Touristique

3 Place Onslow 63 800 Pérignat-ès-Allier / Tel : 04 73 78 96 83 / contact@ecopolevaldallier.fr  Ecopole Val d'Allier

